

Montbéliard, le 29 Septembre 2015

L'inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription MONTBELIARD 1

à

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
des écoles



Inspection de
l'éducation nationale
Circonscription de
Montbéliard 1

Téléphone

03 81 91 24 67

Télécopie

03 81 91 87 98

Mél.

[ce.ienm1.dsden25](mailto:ce.ienm1.dsden25@ac-besancon.fr)

@ac-besancon.fr

2, rue Jean Mermoz

BP 367

25207 MONTBELIARD cédex

Note de service n°2 : Première réunion des Conseils d'Ecoles

Vous trouverez ci-dessous un message transmis par la DGESCO, relatif à la première réunion des conseils d'école :

- "Pour cette année scolaire 2015-2016, les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles auront lieu **le vendredi 9 ou le samedi 10 octobre 2015**.

L'article D.411-1 du code de l'Education prévoit que «le conseil d'école se réunit (...) obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil».

- La prise en compte de ces délais spécifiques à l'organisation des conseils d'école nécessite que chaque conseil se réunisse au cours des vacances d'automne 2015 qui débutent le samedi 17 octobre après les cours.

- En conséquence, et à titre exceptionnel, les conseils d'école peuvent se tenir au plus tard la semaine **du 2 au 7 novembre 2015**".

Parallèlement, en raison de la nécessaire implication de toute l'équipe pédagogique pour :

- la lecture du nouveau règlement départemental
- la recherche de la documentation sur les sanctions éducatives et progressives dans le respect d'une démarche bienveillante
- les temps d'échange et d'appropriation
- les temps de rédaction des articles spécifiques à votre école... je vous invite à évoquer ces paramètres lors de votre premier conseil d'école pour reporter la présentation de votre nouveau règlement lors du deuxième conseil d'école.

Dans un premier temps, un courrier contenant les liens de lectures préparatoires sera diffusé à toutes les écoles et vous parviendra avant les vacances pour vous aider dans votre réflexion. Dans un second temps, un groupe de travail et de réflexion sur ce thème, pour les directeurs volontaires, se réunira le 17 novembre à 17h15 à L'ISLE SUR LE DOUBS (Maison des Associations).

L'Inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription de Montbéliard 1



Audrey METIVIER

Rappel : les convocations au Conseil d'Ecole doivent parvenir au moins huit jours avant la date. Les suppléants doivent eux aussi être informés de l'ordre du jour, de la date et du lieu de la convocation.